

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service des immeubles, parcs et espaces publics / Direction	<b>No SD</b> SD-2023-3921
<b>OBJET</b>	Recommander au conseil d'approuver une augmentation du programme triennal d'immobilisation (PTI) 2023-2024-2025 du Service des immeubles, parcs et espaces publics en lien avec le projet d'aménagement d'une aire de planche à roulettes (skateparks) et de piste à rouleaux (pumptrack)	
<b>No dossier(s) interne(s) :</b> 54-00090 (16589) <b>No LV :</b> NE S'APPLIQUE PAS <b>DISTRICT(S) :</b> 01-Saint-François 14-Chomedey 21-Sainte-Rose		
<b>Actions :</b> BUDGET  <b>Demande d'achat :</b> Non <b>CT requis :</b> Non <b>Années du PTI :</b> 2023-2024-2025 <b>Provenance du financement :</b> Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) - Règlement L--13031		
<b>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</b>		
<b>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</b>  Les travaux prévus au projet d'aménagement de skateparks et pumptrack visent la construction des 3 premiers planchodromes de la Ville de Laval qui seront situés au parc du Moulin dans le secteur 1, au parc du Sablon dans le secteur 3 et au parc Notre-Dame dans le secteur 5. Ces travaux constituent le début de la mise en oeuvre du plan stratégique des planchodromes de Laval, dans lequel il est prévu de développer une installation d'environ 1500 m.ca. par secteur afin de mettre sur pied un réseau de base.  Ces installations, de conception innovante, offriront une expérience distincte qui permettra non seulement de répondre aux besoins sportifs des usagers, mais aussi de combler un volet social de la vie des quartiers où ils seront aménagés. Ces 3 premiers planchodromes seront intégrés dans le paysage pour le plaisir des usagers, toutes discipline et niveaux d'habiletés confondus, mais aussi pour celui des spectateurs et résidents limitrophes.  Ce nouveau type d'installation constitue une première démarche pour la Ville et en fonction des coûts projetés, un rehaussement du budget du projet est requis pour en permettre la réalisation.  Le Règlement numéro L-13031, décrétant l'exécution des travaux d'aménagement d'une aire de planche à roulettes (skatepark) aux parcs du Moulin et Notre-Dame et d'une piste à rouleaux (pumptrack) au parc du Sablon et décrétant un emprunt de 7 426 000 \$ à cette fin est soumis parallèlement pour approbation.  Montant initial: 4 200 000 \$ Montant révisé: 7 426 000 \$ réparti ainsi 2023: 200 000 \$ 2024: 5 226 000 \$ 2025: 2 000 000 \$		
<b>IMPACTS MAJEURS</b>  NE S'APPLIQUE PAS		
<b>ASPECTS FINANCIERS</b>  En considérant l'envergure des travaux à venir, une augmentation du PTI pour le projet « Aménagement de skateparks et pumptrack » est requise afin que celui-ci passe de 4 200 000 \$ à 7 426 000 \$ dont la réalisation est prévue comme suit : 200 000 \$ en 2023, 5 226 000 \$ en 2024 et 2 000 000 \$ en 2025. Financement prévu : règlement d'emprunt L-13031 (actuellement en cours de préparation).		
<b>CULTURE</b>  NE S'APPLIQUE PAS		
<b>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</b>  NE S'APPLIQUE PAS		
<b>CADRE NORMATIF</b>  NE S'APPLIQUE PAS		
<b>REMARQUE(S)</b>		

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service des immeubles, parcs et espaces publics / Direction	<b>No SD</b> SD-2023-3921
<b>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</b>  de recommander au conseil d'approuver une augmentation du programme triennal d'immobilisations pour le projet d'aménagement de skateparks et pumptrack afin que celui ci passe de 4 200 000 \$ à 7 426 000 \$ avec un budget révisé à 200 000 \$ en 2023.		